

Le contrat de professionnalisation

L'entreprise vous emploie en tant que salarié pour une durée minimum de 24 mois couvrant votre période de formation. Durant cette période vous percevez une rémunération pouvant aller de 65 % à 85 % du SMIC selon votre âge.

L'entreprise assure le financement de vos études qui sont prises en charge par l'O.P.C.A dont dépend l'entreprise.

Comment vous inscrire

La recherche d'un employeur peut être assez longue il faut donc vous inscrire le plus tôt possible. La Châtaigneraie vous accompagne et vous appuie dans vos démarches (conseil en recherche d'emploi, fichier entreprises, contact employeur)

Pour cela contactez nous :

- contactformation@la-chataigneraie.org
- Ou par téléphone : 02.32.86.53.00



Nouveau

La Châtaigneraie

Formation

BTS en alternance

Assistant de Gestion PME-PMI

N'attendez pas, réalisez vos projets !

Contrat de professionnalisation 24 mois

L'assistant de gestion

L'assistant de gestion est polyvalent, il a une approche globale de la gestion de l'entreprise. Il seconde le chef d'entreprise ou un responsable manager.

Il remplit des missions de gestion administrative, comptable, commerciale.

Polyvalent l'assistant de gestion participe à tous les aspects stratégiques de l'entreprise, des ressources humaines aux ventes ainsi que les aspects financiers et administratifs .

Les débouchés

Le BTS assistant de gestion PME-PMI est adapté aux besoins des petites et moyennes entreprises (de 10 à 500 salariés). Ces entreprises représentent le plus important bassin d'emploi en France et dans notre région.

Les métiers possibles : assistant de direction, assistant commercial, assistant administration du personnel.

Les enseignements

Des professeurs spécialisés dans chaque discipline assurent un suivi personnalisé.

Enseignement général : culture générale et expression, langue vivante étrangère, économie, droit, management des entreprises.

Enseignement professionnel : relations avec la clientèle et les fournisseurs, administration et développement des ressources humaines, organisation et planification, gestion et financement des actifs, gestion du système d'information, pérennisation de l'entreprise, gestion du risque, communication.

L'alternance

L'alternance se déroule au rythme de 2 jours en formation et trois jours en entreprise. Ce rythme vous permet de suivre vos missions dans l'entreprise et faire le lien avec les enseignements dispensés en formation. Vous donnez ainsi du sens à vos apprentissages